

APPEL D'OFFRES (RFP)

TRAVAUX - CONSTRUCTION

Intitulé du projet :	Travaux de construction des chambres froides du laboratoire du programme des pêches de la CPS (communauté du pacifique) à Nouméa
Nature des travaux	Contrat pour travaux de construction
Lieu :	Nouméa
Date de publication :	11/08/2023
Date de clôture :	8/09/2023
Référence CPS :	RFP23.5632

Table des matières

PARTIE 1 : INTRODUCTION	4
1.1 À PROPOS DE LA COMMUNAUTE DU PACIFIQUE (CPS)	4
1.2 ACTIVITES D'ACHAT DE LA CPS	4
1.3 PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES (RFP) DE LA CPS	4
PARTIE 2 : INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	5
2.1 CONTEXTE	5
2.2 INSTRUCTIONS DE SOUMISSION	5
2.3 ÉCLAIRCISSEMENTS	6
2.4 ÉVALUATION	6
2.5 ATTRIBUTION DU CONTRAT	7
2.6 PRINCIPALES ECHEANCES	7
2.7 ASPECTS JURIDIQUES ET CONFORMITE	7
2.8 PROCEDURE DE RECLAMATION	9
PARTIE 3 : TERMES DE REFERENCE - CAHIER DES CHARGES	10
I. DESCRIPTION DU PROJET	10
II. CHAMP D'APPLICATION	10
III. SPECIFICATIONS TECHNIQUES	11
IV. NATURE DES PRESTATIONS	12
V. PERIMETRE DE PRESTATIONS / LIMITE DE RESPONSABILITE – A CHARGE DU PRESTAIRE.	12
VI. PERIMETRE DE PRESTATIONS – A CHARGE DE LA CPS	14
VII. MODALITES RELATIVES AU CONTRAT	14
VIII. CALENDRIER	14
IX. SITUATION ADMINISTRATIVE ET QUALIFICATIONS	15
PARTIE 4 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES	16
4.1 COMPETENCES REQUISES ET PONDERATION	16
4.2 ÉVALUATION FINANCIERE	17
PARTIE 5 : FORMULAIRES DE SOUMISSION DE L'OFFRE	18
ANNEXE 1 : LETTRE DE SOUMISSION	18
ANNEXE 2 : DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS	19
ANNEXE 3 : INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE ET DILIGENCE RAISONNABLE	21
INFORMATIONS SUR LE FOURNISSEUR	21
DILIGENCE RAISONNABLE	21
RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	22
PIECES JOINTES A FOURNIR (le cas échéant)	23
ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE TECHNIQUE	24

Partie 1 : INTRODUCTION

1.1 À propos de la Communauté du Pacifique (CPS)

La Communauté du Pacifique (CPS), principale organisation scientifique et technique de la région Pacifique, a été créée par voie de traité en 1947, à la signature de la convention créant la Commission du Pacifique Sud (Convention de Canberra).

Le siège de la CPS est établi à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et l'Organisation compte des bureaux régionaux aux Fidji, aux États fédérés de Micronésie et à Vanuatu, ainsi qu'un bureau en France. La CPS mène des activités dans l'ensemble du Pacifique et emploie des agents dans presque tous ses États et Territoires insulaires océaniques membres.

La CPS œuvre en faveur du bien-être des Océaniens en mobilisant la science et le savoir à l'aide de méthodes efficaces et novatrices, s'appuyant sur une compréhension fine des spécificités et des cultures des populations du Pacifique. Unique en son genre, l'Organisation intervient dans plus de 20 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la veille sanitaire, les géosciences et la conservation des ressources phytogénétiques pour la sécurité alimentaire.

Pour en savoir plus sur la CPS et sur notre travail, rendez-vous sur notre site Web : <https://spc.int/fr>.

1.2 Activités d'achat de la CPS

Les activités d'achat de la CPS reposent sur plusieurs principes : une déontologie exigeante, le rapport qualité-prix, la libre concurrence et la responsabilité sociale et environnementale, conformément à notre Politique relative aux achats.

La Politique relative aux achats de la CPS fournit un cadre à l'Organisation pour lui permettre d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour ses achats ; de faire la preuve de sa probité financière et de rendre des comptes à ses pays membres et à ses partenaires du développement ; de gérer et prévenir les conflits d'intérêts qui pourraient se produire ; de réduire son impact environnemental et de gérer les autres risques éventuels.

À la CPS, tous les achats suivent les mêmes grandes étapes : planification ; définition des besoins ; demande d'achat ; invitation à soumissionner ; évaluation ; attribution ; réception ; et paiement. Les procédures applicables varient selon le montant des biens, des services ou des travaux à acheter.

Pour toute information ou demande sur les activités d'achat de la CPS, veuillez consulter les pages de notre site Web consacrées aux achats : <https://www.spc.int/fr/achats> ou envoyer un courriel à l'adresse procurement@spc.int.

1.3 Processus d'appel d'offres (RFP) de la CPS

À la CPS, tout achat d'un montant estimé supérieur à 45 000 euros doit être publié par voie d'appel d'offres (RFP) et le comité des achats doit évaluer toutes les offres reçues afin de déterminer laquelle présente le meilleur rapport qualité-prix.

Le présent appel d'offres présente les exigences de la CPS et vous invite à répondre par écrit, en tant que soumissionnaire, en indiquant votre prix et d'autres informations obligatoires dans un format donné. L'appel d'offres contient des instructions détaillées et des modèles pour vous permettre de présenter une offre conforme. Vous y trouverez également le calendrier général ; les critères d'évaluation que la CPS utilisera pour évaluer les soumissions ; ainsi que des explications sur les modalités administratives de réception des offres, et sur la manière dont les soumissionnaires peuvent demander des informations supplémentaires.

En soumissionnant, vous confirmez votre acceptation des conditions de participation au processus d'appel d'offres définies par la CPS.

Partie 2 : INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Contexte

La CPS vous invite à soumettre une offre pour la livraison des travaux définis dans la [partie 3](#).

La CPS a publié cet appel d'offres sur son site Web et est susceptible de l'envoyer directement à des fournisseurs potentiels. Tous les fournisseurs reçoivent les mêmes spécifications et autres exigences en matière de soumission.

La CPS a élaboré les présentes instructions afin de guider les soumissionnaires potentiels et de veiller à ce que chaque offre soit examinée de manière égale et équitable.

Veuillez lire soigneusement les instructions avant de soumettre votre offre. Pour que votre offre soit examinée, vous devez fournir toutes les informations requises avant la date de clôture et au format exigé.

2.2 Instructions de soumission

L'offre que vous déposez doit être claire, concise et complète et seules les informations exigées pour la réponse au présent appel d'offres doivent y figurer. Veuillez noter que vous pourriez être pénalisé ou exclu du processus de passation de marché si votre offre contient des ambiguïtés ou manque de clarté.

Dans le cadre de cet appel d'offres, afin de permettre aux soumissionnaires d'évaluer de manière précise les services attendus et de prendre connaissance des installations et du lieu de la prestation, des visites des sites concernés sont organisées les :

1. **22/08/2023** à 09h **heure de Nouméa**.
2. **24/08/2023** à 14h **heure de Nouméa**.

Vous devez confirmer votre participation par courriel à procurement@spc.int avec en objet : **Visite Site RFP23-5632 – Travaux de construction des chambres froides CPS**.

Votre offre doit comprendre les documents suivants (Annexes de la [partie 5](#) de l'appel d'offres) :

- a) Lettre de candidature du soumissionnaire (Annexe 1) ;
- b) Déclaration de conflit d'intérêts (Annexe 2) ;
- c) Informations sur le soumissionnaire et formulaire de diligence raisonnable (Annexe 3) ;
- d) Formulaire de soumission de l'**Offre Technique** (Annexe 4) accompagné d'un mémo technique de 5 pages maximum (hors annexe) décrivant :
 - a. L'organisation de la société, les moyens humains et techniques mis en œuvre pour la réalisation des travaux.
 - b. Les compétences et habilitations du personnel prévu (si pertinent / nécessaire);
 - c. Le planning de réalisation.
 - d. Les mesures QHSE mises en œuvre.
 - e. Les caractéristiques techniques du matériel et des matériaux envisagés (y compris marque, modèles, conditions de maintenance et de garantie notamment pour le système frigorifique) afin de répondre aux exigences détaillées dans le présent CCTP.
- e) Formulaire de soumission de l'**Offre financière** (Annexe 5).

Votre offre doit être soumise en **deux courriels distincts**.

Vous devez présenter votre **Offre Technique** (Annexes 1 à 4 et tous leurs documents d'accompagnement) en français sous forme de pièce jointe à l'un des courriels. Aucune information financière ne doit figurer dans l'**Offre Technique**.

Vous devez présenter votre **Offre Financière** (Annexe 5) dans un courriel séparé. Tous les prix de l'offre doivent apparaître en **CFP**. Votre offre financière doit être protégée par mot de passe. La CPS vous le demandera en cas de besoin.

Les deux courriels doivent être envoyés à procurement@spc.int avec en objet : **Soumission RFP23.5632**.

Votre offre doit être reçue au plus tard le **8/09/2023 à 04:00 PM Heure de Nouméa**. Une seule offre par soumissionnaire est autorisée.

La CPS enverra un accusé de réception officiel pour chaque offre reçue avant la date limite.

La CPS se réserve le droit de ne pas examiner toute offre reçue hors des délais fixés, dont les informations ne sont pas complètes ou qui est présentée dans un format incorrect.

2.3 Éclaircissements

Vous pouvez poser des questions ou demander des éclaircissements sur tout point en lien avec le présent appel d'offres. Les questions doivent être communiquées par écrit à procurement@spc.int avec en objet : **Demande d'éclaircissements RFP23.5632**. La date limite de dépôt des demandes d'éclaircissements est le **1/09/2023 à 12 :00 pm Heure de Nouméa**.

Les informations sur toutes les communications entre la CPS et les soumissionnaires seront conservées afin d'aider la CPS à garantir la transparence du processus d'achat. Bien que l'Organisation privilégie les communications écrites dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, en cas d'appel téléphonique ou de conversation, la CPS conserve une trace ou un compte rendu de l'échange avec les soumissionnaires potentiels.

2.4 Évaluation

Validité

Chaque offre est évaluée par un Comité d'ouverture des plis qui détermine si elle respecte les exigences requises en matière de recevabilité. À ce stade, un contrôle minimal de diligence raisonnable sera également effectué.

Pour étayer l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, la CPS se réserve le droit de demander au soumissionnaire des éclaircissements sur son offre ou des informations complémentaires. La demande d'éclaircissements se fera par écrit.

Aspects techniques

Toutes les offres valables sont évaluées au regard des critères d'évaluation techniques définis dans la partie 4. Les critères sont pondérés en fonction de leur importance relative. La CPS ne modifiera les critères d'évaluation définis dans l'appel d'offres à aucun moment du processus d'achat. Toute modification des critères d'évaluation donnera lieu à une nouvelle publication de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires doivent se renseigner sur le contexte local et en tenir compte pour préparer leur offre. Lorsque des qualifications minimales sont demandées sous la forme de critères d'évaluation spécifiques (pouvant inclure des diplômes, une accréditation ou un certificat professionnel, une licence, une expérience ou une expertise particulière) les offres soumises doivent nécessairement remplir ces critères.

Aspects financiers

Toute offre répondant aux exigences minimales de l'évaluation technique accèdera à l'étape d'évaluation financière.

Pendant l'évaluation financière, en cas d'incohérence entre le prix unitaire et le prix total, le prix le moins

élevé prévaut. En cas d'incohérence entre des montants exprimés en chiffres et des montants exprimés en lettres, ces derniers prévalent.

Le coût total de l'offre doit être présenté hors taxes conformément à la législation applicable et ne peut être soumis à révision.

2.5 Attribution du contrat

La CPS peut attribuer le contrat une fois que le Comité des achats a établi qu'un soumissionnaire répond aux exigences définies et qu'il a été établi que l'offre de ce dernier est la plus conforme aux documents de l'appel d'offres, qu'elle garantit le meilleur rapport qualité-prix et qu'elle sert au mieux les intérêts de la CPS.

Les [Conditions Générales Contractuelles](#) de la CPS s'appliquent à tout contrat attribué dans le cadre du présent appel d'offres, sauf accord contraire. Toute demande de modification des conditions générales contractuelles doit être annoncée dans l'offre.

L'attribution du marché se fera par signature d'un contrat écrit et daté par les deux parties.

2.6 Principales échéances

Reportez-vous au calendrier d'achat proposé dans le tableau ci-dessous. Ce calendrier n'est fourni qu'à titre indicatif et, bien que la CPS n'ait pas l'intention d'y déroger, elle se réserve le droit de le faire à tout moment.

ÉTAPE	DATE
Publication de l'appel d'offres	11/08/2023
Date limite pour les demandes d'éclaircissements	1/09/2023
Date de clôture de l'appel d'offres	8/09/2023

2.7 Aspects juridiques et conformité

Protection des enfants et des adultes vulnérables : La CPS s'engage en faveur du bien-être enfants et des adultes vulnérables. Tous les prestataires de la CPS doivent s'engager à respecter les principes de la politique de l'Organisation relative aux enfants et aux adultes vulnérables ([paragraphe XI.G du Recueil des politiques relatives au personnel](#)). En cas d'infraction à cette obligation, la CPS peut résilier tout contrat avec un soumissionnaire retenu. Toute allégation de faute potentielle en lien avec le présent appel d'offres concernant des enfants ou des adultes vulnérables doit être envoyée à complaints@spc.int.

Confidentialité : Sauf en cas d'accord conclu avec la CPS par avance ou si le contenu de l'appel d'offres est déjà dans le domaine public au moment de sa **communication** au soumissionnaire, les soumissionnaires doivent considérer en toutes circonstances le contenu de l'appel d'offres et de ses documents connexes comme confidentiels. La CPS respectera également la confidentialité des informations qu'elle reçoit des soumissionnaires.

Conflit d'intérêts : Les soumissionnaires sont tenus de prendre toutes les mesures requises pour prévenir une situation de conflit d'intérêts. Vous devez informer la CPS par écrit, et dans les meilleurs délais, de toute situation de nature à constituer un conflit d'intérêts lors du processus d'appel d'offres. Si vous avez un lien familial avec un-e membre du personnel de la CPS, vous devez le déclarer ; votre participation au processus d'appel d'offres devra alors être approuvée. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire du processus d'appel d'offres ou la résiliation par la CPS de tout contrat conclu avec un soumissionnaire retenu.

Coût de la préparation des soumissions : La CPS ne pourra en aucun cas être tenue responsable des coûts de soumission d'une offre, des dépenses, du travail ou des efforts susceptibles d'être engagés en lien avec la

soumission d'une offre (y compris si le processus d'achat est interrompu ou modifié par la CPS).

Devise, validité, droits, taxes : Sauf demande contraire spécifique, toutes les offres doivent être libellées en francs Pacifique et nettes de tout impôt et taxe direct ou indirect. Elles restent valables pendant 120 jours à compter de la date de clôture. Le soumissionnaire retenu est tenu par son offre pendant 60 jours supplémentaires après avoir été informé de sa sélection en vue de l'attribution du contrat. Durant cette période, aucune variation de prix due à une révision des prix, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à d'autres facteurs liés au marché ne saurait être acceptée.

Admissibilité : Si les soumissionnaires font l'objet d'une sanction ou d'une suspension temporaire imposée par une organisation internationale, ou d'une procédure de faillite, ils sont tenus d'en informer la CPS. Vous ne pouvez pas être en faillite, faire l'objet d'une suspension ou d'une exclusion par une organisation internationale ou être considéré par une telle organisation comme inéligible. Le fait de ne pas divulguer ces informations peut donner lieu à une exclusion et à la résiliation de tout contrat conclu entre la CPS et le soumissionnaire.

Fraude et corruption : La CPS ne tolère aucune forme de fraude ou de corruption. Tous les prestataires ont l'obligation de signaler les cas de fraude et de corruption potentiels. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire du processus d'appel d'offres ou la résiliation par la CPS de tout contrat conclu avec un soumissionnaire retenu. Toute allégation de faute potentielle commise par un membre du personnel de la CPS ou par un prestataire en matière de fraude ou de corruption peut être envoyée à complaints@spc.int.

Bonne foi : Les informations figurant dans le présent appel d'offres sont fournies par la CPS en toute bonne foi. Le caractère adéquat, exact, exhaustif ou raisonnable du présent appel d'offres ou de toute information fournie par la CPS en lien avec celui-ci ne fait et ne fera l'objet d'aucune déclaration, garantie, assurance ou engagement (explicite ou implicite), et la CPS ne saurait en être tenue responsable.

Modifications : Les éclaircissements, corrections ou modifications quels qu'ils soient seront publiés sur le site Web de la CPS avant la date limite de soumission des offres. Si un soumissionnaire a présenté une offre avant un éclaircissement, une correction ou une modification apportée à un appel d'offres, il en sera informé et il pourra modifier son offre. Même en cas de modification, l'offre devra être reçue avant la date limite.

Absence d'offre de contrat ou d'invitation à conclure un contrat : Le présent appel d'offres ne constitue pas une proposition de contrat ni une invitation de la CPS à conclure un contrat avec vous.

Protection des données personnelles : Le soumissionnaire doit respecter la législation applicable et la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des données personnelles divulguées aux fins de cet appel d'offres. La CPS traite toute information personnelle reçue dans le cadre du présent appel d'offres conformément à sa [Politique de protection des renseignements personnels](#) et aux [Directives relatives au traitement des renseignements personnels des soumissionnaires et des demandeurs de subventions](#).

Droit de modifier, de demander des éclaircissements, de se désister et de ne pas attribuer le contrat : La CPS se réserve le droit : 1) de modifier, de compléter ou de supprimer à tout moment le présent appel d'offres, en totalité ou en partie, ou de relancer un appel d'offres sur la même base ou sur une autre base ; 2) de demander des éclaircissements ou des documents concernant l'offre déposée par tout soumissionnaire ; 3) de choisir de ne pas attribuer de contrat à l'issue du présent appel d'offres ; 4) d'apporter toute modification qu'elle estime nécessaire au calendrier, à la structure ou au contenu du processus d'achat, en fonction des processus d'approbation ou pour toute autre raison. Il est à noter que, si les critères d'évaluation définis dans l'appel d'offres ne peuvent être modifiés par la CPS sans que le processus d'appel d'offres ne soit relancé, celle-ci se réserve néanmoins le droit, au moment de l'attribution du contrat, de modifier la quantité de services et de biens spécifiés dans l'appel d'offres et d'accepter ou de décliner toute offre à tout moment, avant l'attribution du contrat, sans engager sa responsabilité vis-à-vis du soumissionnaire concerné ni être tenue d'informer le(s) soumissionnaire(s) concernés(s) des motifs de la mesure prise par la CPS.

Droit de disqualification : La CPS se réserve le droit de disqualifier : 1) tout soumissionnaire qui soumet une

offre sans respecter les instructions données dans le présent appel d'offres ; 2) tout soumissionnaire qui donne de fausses informations à la CPS ; 3) tout soumissionnaire qui sollicite directement ou indirectement l'aide d'un·e employé·e de la CPS en vue de l'attribution d'un contrat.

Utilisation du contenu de l'appel d'offres : Les soumissionnaires ne doivent pas utiliser le contenu d'un appel d'offres ou de tout autre document connexe dans un but autre que celui de soumettre ou d'envisager de soumettre une offre à la CPS.

Garantie, déclaration, assurance, engagement : Le soumissionnaire déclare savoir et convient que nul n'a le pouvoir de donner une garantie, de faire une déclaration, de fournir une assurance ou de prendre un engagement au nom de la CPS au regard de tout contrat qui pourrait découler (ou non) du présent processus d'appel d'offres.

2.8 Procédure de réclamation

Les soumissionnaires estimant ne pas avoir été traités avec équité au cours d'un processus d'achat de la CPS peuvent contester l'attribution du contrat, en s'adressant à complaints@spc.int. Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes : 1) ses coordonnées complètes ; 2) les détails concernant l'achat concerné ; 3) les motifs de la contestation, y compris une description de la manière dont le comportement présumé a pu se révéler défavorable au soumissionnaire ; 4) les copies de tous les documents à l'appui de la contestation ; 5) la réparation demandée.

Partie 3 : Termes de référence - Cahier des charges

I. Description du projet

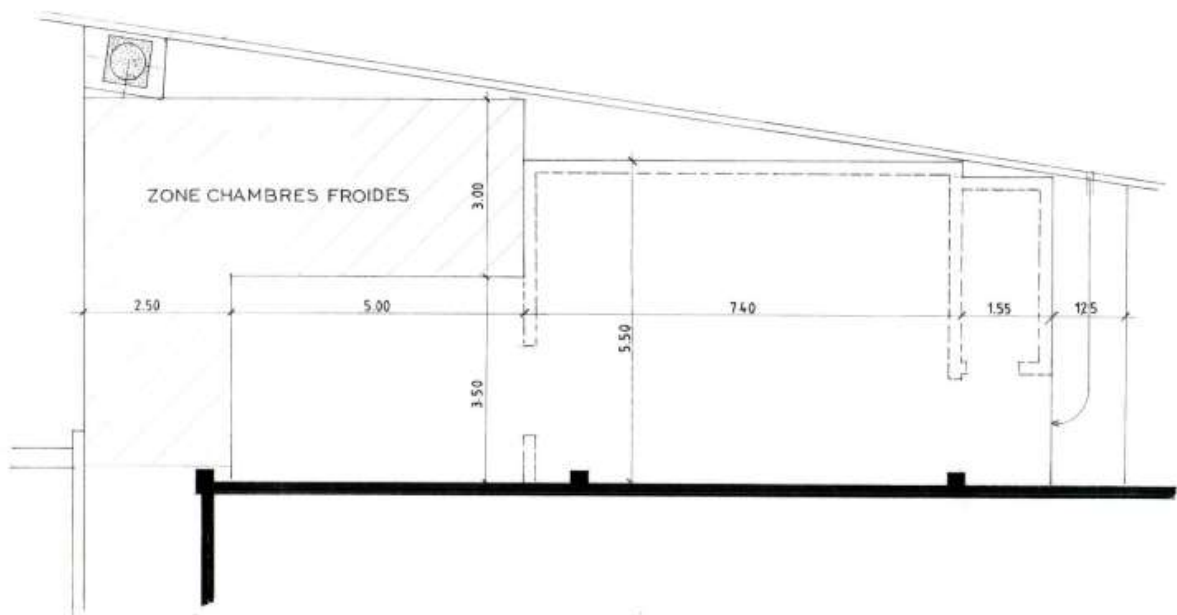
La Banque d'Echantillons Marins du Pacifique (BEMP) est gérée par la division Pêche, Aquaculture et écosystèmes marins de la CPS qui produit des évaluations annuelles des stocks de thons.

II. Champ d'application

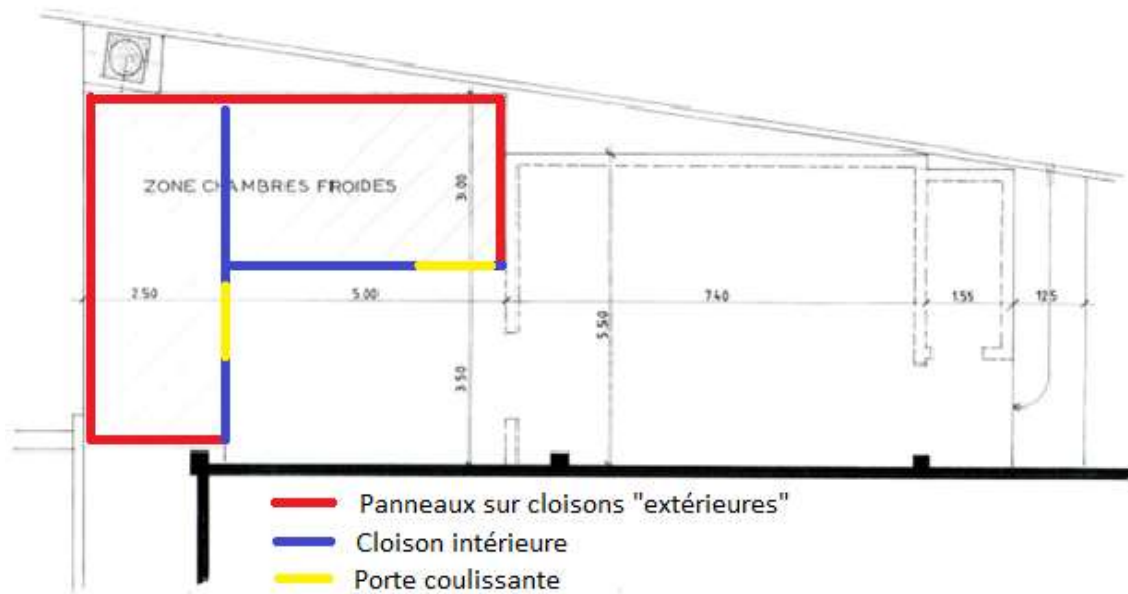
Le prestataire sélectionné devra assurer les travaux de construction des chambres froides négatives du laboratoire humide de la CPS (communauté du pacifique), à la demande expresse de l'organisation, par l'intermédiaire de son maître d'œuvre.

Les deux chambres froides d'environ 15m² seront intégrées au laboratoire du programme des pêches de la CPS, situé à l'Anse-vata.

Plan général



Plan chambres froides



Sont joints en annexe du présent document :

1. Architecture : Vue en plan coupe A-A
2. Structure : Structure porteuse des chambres froides
3. Structure : Coupe Z-Z.

III. Spécifications techniques

Le projet prévoit l'installation de panneaux isothermes, y compris portes et accessoires, ainsi qu'un système de production de froid. Le chantier sera exécuté avec une continuité de service.

L'ensemble des équipements proposés (Panneaux, portes coulissantes, isolation de sol, production frigorifique, coffret alarme personne enfermée, rideaux à lanières) doit avoir la certification CE.

La CPS définit ci-après les exigences minimales requises. Le soumissionnaire détaille dans son offre les caractéristiques techniques des matériaux et équipements fournis afin de répondre aux exigences spécifiées et détaille les considérations environnementales justifiant son choix.

Enceintes isothermes :

Dimensions intérieures CF1 : 6000x2500x2100mm minimum

Dimensions intérieures CF2 : 5000x3000x2100mm minimum

Panneaux d'isolation lisses satisfaisant aux différentes contraintes d'isolation, d'ambiance et de résistance mécanique avec classement Pa2 reconnu par les compagnies d'assurance. Réaction au feu : B-s1, dO (plusieurs propositions d'épaisseur possible)

Sol (pour chaque CF) :

Dimensions intérieures CF1 : 6000x2500mm

<p>Dimensions intérieures CF2 : 5000x3000mm</p> <p>Panneaux d'isolation (plusieurs propositions d'épaisseur possible)</p> <p>Sol/revêtement antidérapant</p>
<p>Porte coulissante isotherme (pour chaque CF) :</p> <p>Passage utile 1000x2000mm</p> <p>Cordon chauffant le long de l'hubriserie</p> <p>Ouverture de secours (depuis l'intérieur) possible même si la porte est fermée à clé</p>
<p>Système frigorifique (pour chaque CF) :</p> <p>Groupe de production (-20°C)</p> <p>Evaporateur</p>
<p>Equipement de sécurité (pour chaque CF) :</p> <p>Alarme personne enfermée visuelle et sonore</p> <p>Voyant extérieur indiquant que l'éclairage intérieur des chambres froides est en service ainsi qu'un éclairage de sécurité</p> <p>Arrêt des ventilateurs lors de l'ouverture des portes</p>
<p>Rideau à lanière négatif (pour chaque CF)</p>
<p>L'éclairage intérieur LED doit apporter suffisamment de lumière dans la chambre, être étanche et supporter les basses températures (pour chaque CF)</p>

IV. Nature des prestations

Les prestations sollicitées au titre du contrat sont des prestations de travaux (incluant la fourniture des matériaux).

Le détail des prestations attendues au titre du contrat est présenté dans le DGPF (bordereau affichant la Décomposition du prix Globale et Forfaitaire) à annexer à l'offre financière.

V. Périmètre de prestations / limite de responsabilité – A charge du prestataire.

Le prestataire est tenu de :

A. Avant la remise des offres :

- Prendre connaissance des plans, ainsi que de l'ensemble des pièces écrites du dossier d'appel d'offres et de tous les documents auxquels ces pièces peuvent se référer.
- Tenir compte de toutes les sujétions afférentes à la situation et à l'état actuel du terrain et tenir compte des contraintes du bâtiment en construction.
- Se rendre compte des difficultés d'accès, du stockage du matériel et des approvisionnements d'alimentation en eau et électricité, et d'installation / d'exploitation du chantier, au travers d'une visite obligatoire conditionnant la recevabilité de l'offre.
- Prévoir les moyens (personnel, matériel) suffisants pour que l'exécution des travaux entre dans le cadre des délais impartis.

- Prévoir l'exécution, dans les règles de l'art, de tous les travaux nécessaires au complet achèvement de l'ouvrage et au parfait fonctionnement des installations.
- Signaler au Maître d'œuvre les anomalies, omissions ou imprécisions qu'il aurait pu déceler dans les différents documents du dossier d'appel d'offre.

Le prestataire décrit dans son mémo technique l'organisation du chantier envisagée, les moyens matériels et humains mis en œuvre et qu'il juge pertinent au regard des délais impartis et des contraintes techniques présentées.

B. Avant la mise en œuvre :

- S'assurer sur place de la possibilité de respecter les cotes des plans et prescriptions du C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières)
- Solliciter auprès du Maître d'œuvre toutes les informations, plans ou croquis de détails nécessaires à la réalisation des travaux.
- Soumettre obligatoirement, à l'approbation du Maître d'œuvre, tous les changements notables qu'il envisage d'apporter aux spécifications et plans du dossier d'appel d'offre.
- Veiller, avant exécution des travaux, à ce que les plans d'exécution aient été approuvés par le Maître d'œuvre.
- Remettre au Maître d'œuvre tous les renseignements exacts nécessaires à l'établissement du planning général.
- **Dispositions QHSE** : Le prestataire soumettra son propre plan de prévention en matière de santé et de sécurité à l'évaluation et à l'approbation de la CPS / du maître d'œuvre avant de commencer ses activités. S'il ne dispose pas de ce type de document, la CPS le fournira. Ce document sera signé avant le début de travaux.

C. En cours de travaux :

- Informer le Maître d'œuvre, en temps utile, de tout retard prévisible dans l'exécution de certaines de ses activités par suite de défauts d'approvisionnement, retard dans l'intervention, manques d'informations techniques, de détails, de plans, etc. ...
- Présenter, à la demande du Maître d'œuvre un certificat ou facture de ses fournisseurs, garantissant que le choix des matériaux et fournitures est bien conforme aux prescriptions du devis descriptif.
- Prendre toutes mesures utiles pour assurer la parfaite conservation des matériaux et fournitures tant avant qu'après leur mise en œuvre, donc pouvoir répondre de leurs états et de l'absence de défaut cachés.
- Fournir toutes les informations nécessaires et permettre l'accès, en cas de besoin, aux installations pour les visites de contrôle par un organisme agréé préalablement à la mise en service des installations.
- **Dispositions QHSE** : Le prestataire a un contrôle et une autorité au jour le jour sur sa zone de travail telle que définie par l'étendue des travaux. Il doit à ce titre :

- Respecter la politique santé et sécurité de la CPS et les lignes directrices afférentes et s'assurer de la prise en compte de ces mesures par ses sous-traitants ou personnel intérimaire.
- Fournir une formation et une supervision appropriées à son personnel (y compris celui de sous-traitants);
- Acheter et fournir les équipements de protection individuelle conformes aux normes du pays ;
- Maintenir les installations et les équipements sécurisés en fonction de l'étendue de ses missions.
- Déclarer ou signaler toute situation à risque, incident ou accident constatés sur le lieu d'exécution des travaux.

D. En fin de travaux

- Remettre au Maître d'œuvre les dossiers d'ouvrages exécutés.
- Les plans d'exécution conformes aux travaux réalisés.
- Le listing des matériaux utilisés dans le cadre des travaux, accompagné de la documentation technique et certificats de garantie le cas échéant.
- L'attestation de conformité de pose de tous les matériaux employés ou les rapports de mise en service le cas échéant.

VI. Périmètre de prestations – A charge de la CPS

La CPS, en tant que maître d'ouvrage se doit :

- De donner l'accès du site au prestataire ainsi que de lui définir / aménager une zone sécurisée (à confirmer avec le maître d'œuvre) pour l'entreposage du matériel et des matériaux et d'en fournir les plans en cas de besoin.
- De fournir l'énergie et l'eau nécessaires à la réalisation des travaux, et d'en définir les conditions d'utilisation.

En termes de procédure HSE, La CPS doit s'assurer que la politique en vigueur sur ses sites est connue et comprise de la part des Prestataires.

VII. Modalités relatives au contrat

Le prestataire sélectionné travaillera sous la responsabilité du maître d'œuvre, seul habilité à valider, coordonner et superviser les interventions, les rapports et les plannings nécessaires.

VIII. Calendrier

La construction des 2 chambres froides objet du présent CCTP s'inscrit dans un chantier global de construction d'un laboratoire humide tel que présenté au §I. Ce chantier est prévu pour un démarrage au cours du 3^{ème} trimestre 2023. Le maître d'œuvre mandaté par la CPS afin d'assurer la coordination et la planification globale du chantier travaillera en étroite collaboration avec le prestataire afin d'établir un planning détaillé de la réalisation de ces travaux de construction.

Pour autant, le Prestataire :

- Doit s'assurer, en répondant au présent appel d'offres, de sa disponibilité à compter du 3^{ème} trimestre 2023 et de sa capacité à mobiliser les ressources matérielles et humaines nécessaires.
- Remettra lors de la soumission de son offre un planning tentatif de réalisation des travaux faisant apparaître :
 - Les phases des travaux conditionnées par l'intervention d'autres corps d'état.
 - La durée des différentes phases de travaux.
 - Les jalons de vérification des documents par le maître d'œuvre.

IX. Situation administrative et qualifications

Le prestataire doit **impérativement** joindre à son offre technique les documents suivants :

- L'extrait Ridet datant de moins de trois (3) mois.
- Le certificat d'Assurance professionnelle (Responsabilité Civile Professionnelle)
- La situation Cafat.
- La situation fiscale.

La CPS procédera à une vérification de ces documents lors de l'ouverture des offres.

Elle pourra solliciter des compléments d'informations en cas de besoin, et se réserve le droit de ne pas procéder à l'évaluation technique des offres soumises en cas de document manquant.

Le prestataire peut, au travers d'une demande de clarifications à soumettre selon les modalités définies ci-dessus, demander des précisions quant aux documents attendus.

Le prestataire détaillera dans son offre technique son expérience ainsi que toute réalisation identique qu'il a pu effectuer dans le passé ou toute expérience pertinente justifiant de ses compétences pour la réalisation des travaux attendus.

Partie 4 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES

4.1 Compétences requises et pondération

L'évaluation des offres suit une procédure en deux temps : les **Offres Techniques** sont évaluées en premier lieu, avant toute ouverture et comparaison des **Offres Financières**.

Les compétences ainsi que les critères évalués sont détaillées dans le cahier des charges figurant à la [partie 3](#) et seront étudiés au travers du mémo technique remis avec l'offre.

La grille d'évaluation ci-dessous indique également le nombre maximum de points correspondant à chaque critère d'évaluation (exigence technique), ainsi que le coefficient ou la pondération attribué(e) à chaque critère dans le cadre de l'évaluation globale.

Le volet technique d'une offre, pour lequel sept cents (700) points peuvent être obtenus au maximum, est évalué selon les critères suivants.

Critères d'évaluation	Pondération (%)	Nombre maximal de points
Critères obligatoires		
Déclaration d'intention de soumissionner. Certificat de visite des lieux L'extrait Ridet datant de moins de trois (3) mois. Le certificat d'Assurance professionnelle (Responsabilité Civile Professionnelle) La situation Cafat. La situation fiscale.	Les soumissionnaires seront disqualifiés en cas de non-respect de l'un des critères	
Expérience et organisation de la société : <ul style="list-style-type: none"> • Années d'expérience démontrée dans le domaine • Expérience dans la construction de chambres froides similaires • Moyens matériels et humains mis en œuvre pour la réalisation des travaux • Qualifications (diplômes, certificats, attestations etc...) du personnel encadrant. 	30%	210
Critères Techniques et QHSE: <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des produits proposés, description des conditions de mise en œuvre et considérations RSE dans le choix (bilan écologique favorable). • Tolérance d'exécutions (planéité, dimension, linéaires). • Garanties sur les produits et sur la pose. • Très bonne connaissance de la réglementation locale et notamment sur les règlements de sécurité incendie dans 	30 %	210

l'établissement en référence au code de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la santé et la sécurité des travailleurs. 		
Organisation et suivi des travaux :		
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des ressources humaines et matériel. • Planning prévisionnel et plan de travail (fournir méthodologie et planning des travaux). • Période de responsabilité en cas de défaut. • Assurer l'enlèvement et le recyclage pour tous les matériels et matériaux provenant des déchets de chantier selon les normes de sécurité et environnementales en vigueur sur le territoire. 	40 %	280
Nombre total de points	100 %	700
Score de qualification	70 %	490

4.2 Évaluation financière

La note attribuée au volet financier de l'offre s'appuie sur l'analyse des coûts globaux de la réalisation des travaux ainsi que des avantages et des mesures incitatives d'ordre financier concédés à la CPS. Un maximum de 300 points est attribué à la proposition financière la plus intéressante et les autres offres financière (incluant les mesures incitatives financières) selon la formule ci-après :

$$\text{Résultats de l'offre financière} = (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre étudiée}) \times 300$$

L'offre financière devra obligatoirement inclure la décomposition du prix global et forfaitaire DPGF fourni en annexe. Ce dernier devra être remis :

- En version Excel.
- En version .pdf tamponnée et signée.

Pour rappel, les offres financières doivent impérativement être protégées par un mot de passe.

Partie 5 : FORMULAIRES DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Annexe 1 : LETTRE DE SOUMISSION

Madame, Monsieur,

Après avoir examiné les documents d'invitation à soumissionner, dont nous accusons réception par la présente, nous soussignés proposons de fournir les travaux requis pour le montant tel qu'il sera arrêté conformément à l'offre financière jointe à la présente soumission et faisant partie intégrante de celle-ci.

Nous reconnaissons que :

- la CPS peut, à tout moment, exercer chacun de ses droits énoncés dans les documents d'appel d'offres ;
- les déclarations, les avis, les projections, les prévisions et autres informations contenus dans les documents d'appel d'offres peuvent changer ;
- les documents d'appel d'offres ne sont qu'un résumé des conditions requises par la CPS et ne constituent en aucun cas une description exhaustive de ces dernières ;
- la présentation des documents d'appel d'offres, l'acceptation des soumissions ou la conclusion d'accords fondés sur lesdits documents ne signifient en aucun cas que des modifications significatives n'ont pas été apportées aux documents, par la CPS ou en son nom, depuis la date de leur élaboration ou de l'entrée en vigueur des informations qu'ils contiennent ; et que
- la CPS, ses représentants officiels, ses employés, ses conseillers et ses agents déclinent toute responsabilité, sauf celles prescrites par la loi et dans la limite requise par cette dernière, envers toute personne ou organisme du fait des pertes, dommages, coûts ou dépenses, quelle qu'en soit la nature, nés de toute représentation, avis, projections, prévisions ou déclarations, ou liés à ceux-ci, qu'ils soient implicites ou explicites, contenus ou omis dans les documents d'appel d'offres.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à entreprendre et effectuer la livraison de l'ensemble des éléments figurant dans le contrat dans les délais impartis.

Nous sommes conscients que la CPS n'est pas tenue d'accepter les soumissions qu'elle reçoit et qu'un contrat ne sera contraignant qu'à l'issue des négociations finales sur la base des volets financier et technique proposés.

Pour le soumissionnaire : *[Insérez ici le nom de l'entreprise]*

Signature :

Nom du·de la représentant·e : *[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]*

Fonction : *[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]*

Date : *[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]*

Annexe 2 : DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Un conflit d'intérêts peut survenir du fait d'intérêts économiques ou commerciaux, d'affinités politiques, syndicales ou nationales, de liens familiaux, culturels ou sentimentaux, ou **de tout autre type de relation ou d'intérêt commun entre le soumissionnaire et une personne liée à l'autorité contractante** (membre du personnel de la CPS, consultant·e ou tout·e autre spécialiste ou collaborateur·rice mandaté·e par la CPS).

Un conflit doit toujours être déclaré

L'existence d'un conflit d'intérêts potentiel ou apparent n'empêche pas nécessairement le soumissionnaire concerné de prendre part à un processus d'achat. **Cependant, il est essentiel que les personnes concernées déclarent l'existence d'un tel conflit, afin de permettre à la CPS de prendre les mesures appropriées pour atténuer celui-ci et prévenir les risques associés.**

Les soumissionnaires sont donc invités à déclarer toute situation, tout fait ou tout lien qui pourrait générer, à leur connaissance, un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.

Un conflit peut et doit être déclaré à tout moment

Les conflits d'intérêts peuvent survenir à tout moment au cours du processus d'achat ou de l'exécution d'un contrat (par exemple en cas de nouveau partenaire dans le projet) ou du fait d'un changement intervenant dans la vie personnelle (par exemple un mariage, un héritage, une transaction financière, la création d'une entreprise). Si un tel lien est établi et pourrait être perçu par une personne raisonnable comme susceptible d'influencer une décision, une déclaration de la situation est nécessaire. En cas de doute, une situation de conflit doit être déclarée.

Un conflit doit être déclaré pour toute personne impliquée

Une déclaration doit être effectuée pour chaque personne impliquée dans la soumission (principal·e représentant·e du soumissionnaire, sous-traitants potentiels, consultant·e, etc.).

Non-déclaration

Si un conflit d'intérêts potentiel n'est pas déclaré, le soumissionnaire peut se voir refuser un contrat ou être inscrit par la CPS sur sa liste des fournisseurs non responsables.

DÉCLARATION

Je soussigné·e [*nom du·de la représentant·e du soumissionnaire*], agissant au nom et pour le compte de l'entreprise [*nom de l'entreprise*], déclare que :

<input type="checkbox"/>	À ma connaissance, je ne me trouve pas dans une situation de conflit d'intérêts.
<input type="checkbox"/>	Il existe un conflit d'intérêts potentiel s'agissant de ma relation [<i>sélectionnez le type de relation</i>] avec [<i>nom de la personne concernée</i>] en sa qualité de [<i>poste/fonction/lien personnel ou familial avec la personne concernée</i>], bien qu'à ma connaissance, cette personne ne soit pas directement ou indirectement impliquée dans aucune étape du processus d'achat.
<input type="checkbox"/>	Il existe un conflit d'intérêts potentiel s'agissant de ma relation [<i>sélectionnez le type de relation</i>] avec [<i>nom de la personne concernée</i>] en sa qualité de [<i>poste/fonction/lien personnel ou familial avec la personne concernée</i>], cette personne étant, à ma connaissance, directement ou indirectement liée au processus d'achat.
<input type="checkbox"/>	À ma connaissance, une autre situation pourrait potentiellement créer un conflit d'intérêts : [<i>Décrivez la situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts</i>]

En outre, je m'engage à :

- déclarer sans délai à la CPS toute situation constituant un potentiel conflit d'intérêts ou susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts ;
- ne pas octroyer, solliciter, obtenir ou accepter un avantage, qu'il soit financier ou en nature, à ou de la part de toute personne si ledit avantage constitue une pratique déloyale ou une tentative de fraude ou de corruption, de manière directe ou indirecte, ou représente une forme de gratification ou de récompense liée à l'attribution du contrat ;
- fournir des informations exactes, exhaustives et de bonne foi à la CPS en lien avec le présent processus d'achat.

Je reconnais que je et/ou mon entreprise et/ou mes associés qui soumettent de manière conjointe et solidaire une offre dans le cadre de **l'appel d'offres** [Référence CPS] peux/peut/peuvent faire l'objet de sanctions, par exemple être inscrit(s) sur la liste de fournisseurs non responsables de la CPS, s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été données.

Pour le soumissionnaire : [*Insérez ici le nom de l'entreprise*]

Signature :

Nom du·de la représentant·e : [*Insérez ici le nom du·de la représentant·e*]

Fonction : [*Insérez ici la fonction du·de la représentant·e*]

Date : [*Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date*]

Annexe 3 : INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE ET DILIGENCE RAISONNABLE

Merci de bien vouloir compléter le questionnaire ci-après et de fournir les pièces justificatives demandées, le cas échéant.

INFORMATIONS SUR LE FOURNISSEUR			
Êtes-vous déjà enregistré comme fournisseur auprès de la CPS ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Veuillez fournir des informations sur votre établissement.			
Nom de l'entité	[Indiquez le nom de la société]	Adresse	[Indiquez l'adresse]
Directeur-riche/PDG	[Indiquez le nom de la personne dirigeant l'établissement]	Fonction	[Indiquez la fonction de la personne dirigeant l'établissement]
Numéro d'immatriculation/de licence de l'entreprise	[Indiquez le numéro d'immatriculation/de licence de la société (ou numéro d'identification fiscale)]		
Date d'immatriculation	[Indiquez la date d'immatriculation de la société]		
Pays d'immatriculation	[Indiquez le pays d'immatriculation de la société]		
Statut de l'entité :			
<input type="checkbox"/> Établissement à but lucratif (société) <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Institut de recherche <input type="checkbox"/> Autre : [précisez]			
2. Veuillez fournir la documentation pertinente pour appuyer et vérifier l'existence légale de l'entité, l'autorité de son responsable et son adresse, telle que :			
<input type="checkbox"/> Document de délégation de pouvoir ou de procuration <input type="checkbox"/> Certificat d'immatriculation/licence <input type="checkbox"/> Statuts (associations) <input type="checkbox"/> Facture de téléphone, d'eau ou d'électricité au nom de l'établissement <input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire au nom de l'établissement			
3. Combien d'employés comptent votre société et ses filiales ?		[Indiquez la réponse]	
4. Disposez-vous d'une assurance professionnelle contre tout risque pour vos employés, vos sous-traitants, vos biens et vos équipements ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si « Non », de quel type d'assurance disposez-vous ?		[Indiquez la réponse]	
5. Êtes-vous à jour de vos obligations de paiement en matière fiscale et de sécurité sociale ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si « Non », merci d'expliquer votre situation		[Expliquez]	
6. Votre établissement est-il régulé par une autorité nationale ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », merci d'en indiquer le nom :		[Insérez le nom de l'autorité de régulation nationale]	
7. Votre établissement est-il une entreprise publique ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8. Votre établissement dispose-t-il d'un rapport annuel accessible au public ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Veuillez envoyer à la CPS vos états financiers vérifiés des 3 derniers exercices financiers si vous en disposez			

DILIGENCE RAISONNABLE			
9. Votre établissement a-t-il des filiales et/ou des succursales étrangères ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, veuillez indiquer s'il possède les antennes suivantes :			
• Siège, et succursales nationales		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
• Filiales nationales		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

• Succursales étrangères	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
• Filiales étrangères	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
10. Votre établissement fournit-il des services financiers à des clients réputés à haut risque, notamment, mais pas seulement :					
Institutions financières étrangères	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Casinos	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Activités nécessitant beaucoup d'espèces	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Instances gouvernementales étrangères	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Personnes physiques non résidentes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Prestataires de services monétaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser :	[Précisez]				
11. Si vous avez coché « oui » pour l'une des catégories énumérées à la question 10, les politiques et procédures de votre établissement indiquent-elles précisément comment atténuer les risques éventuels liés à ces types de clients ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », veuillez expliquer de quelle manière :				[Expliquez]	
12. Votre établissement dispose-t-il d'une politique écrite, de dispositifs de contrôle et de procédures raisonnablement conçus pour prévenir et déceler les activités de fraude, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », merci de bien vouloir transmettre votre politique (en anglais) à la CPS.					
Si « Non », quelle procédure a été mise en place au sein de votre établissement pour prévenir et déceler les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ?				[Indiquez la réponse]	
13. Votre établissement dispose-t-il d'un responsable de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », veuillez indiquer ses coordonnées :				[Indiquez le nom et les coordonnées de la personne en question]	
14. Votre établissement ou l'un-e des directeur-rices ou PDG, ancien-nés ou actuel-les, a-t-il/elle déjà été déclaré-e en faillite ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », merci de donner plus de détails :				[Précisez]	
15. Votre établissement ou l'un-e des directeur-rices ou PDG, ancien-nés ou actuel-les, a-t-il/elle déjà fait l'objet d'une enquête ou d'une mesure coercitive d'ordre pénal ou réglementaire pour non-respect de lois et règlements, notamment sur le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », merci de donner plus de détails :				[Précisez]	

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

16. Votre établissement dispose-t-il d'une politique écrite, de dispositifs de contrôle et de procédures pour concrétiser ses engagements en matière de RSE ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si « Oui », merci de bien vouloir transmettre votre politique (en français ou en anglais) à la CPS.					
Si « Non », quel dispositif a été mis en place au sein de votre établissement pour garantir votre responsabilité sociale et environnementale ?				[Indiquez la réponse]	
Vos politique ou procédures couvrent-ils les domaines suivants ?					
<input type="checkbox"/> Protection de l'enfance <input type="checkbox"/> Droits de la personne <input type="checkbox"/> Égalité de genre <input type="checkbox"/> Inclusion sociale <input type="checkbox"/> Harcèlement sexuel, violences sexuelles ou exploitation sexuelle <input type="checkbox"/> Responsabilité environnementale					
Veuillez décrire les principales actions que vous avez entreprises dans ces domaines :				[Indiquez la réponse]	
17. Votre établissement dispose-t-il d'un responsable en charge de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) ?				<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Si oui, veuillez indiquer ses coordonnées :	[Indiquez le nom et les coordonnées de la personne en question]
---	---

PIECES JOINTES A FOURNIR (le cas échéant)	
• Certificat d'immatriculation/licence	<input type="checkbox"/>
• Relevé d'identité bancaire	<input type="checkbox"/>
• Preuves de l'adresse de l'entité et de l'autorité du dirigeant	<input type="checkbox"/>
• États financiers audités des trois derniers exercices	<input type="checkbox"/>
• Politique de lutte contre la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	<input type="checkbox"/>
• Politique RSE	<input type="checkbox"/>

Je déclare que les informations fournies ci-dessus sont, à ma connaissance, vraies, correctes et exhaustives, et que les pièces justificatives transmises sont authentiques et ont été obtenues légalement auprès de l'autorité compétente.

Je déclare qu'aucun fonds reçu par mon entreprise ou devant lui être versé ne sera utilisé dans le cadre d'activités criminelles, notamment pour financer le terrorisme ou blanchir de l'argent.

En envoyant la présente déclaration à la CPS, j'accepte que mes informations professionnelles et personnelles soient utilisées par la CPS à des fins de diligence raisonnable. Je comprends et accepte également que la CPS traite toute information personnelle reçue en lien avec mon offre conformément à sa [Politique de protection des renseignements personnels](#) et aux [Directives relatives au traitement des renseignements personnels des soumissionnaires et des demandeurs de subventions](#).

<p>Pour le soumissionnaire : <i>[Insérez ici le nom de l'entreprise]</i></p> <p>Signature :</p> <p>Nom du·de la représentant·e : <i>[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]</i></p> <p>Fonction : <i>[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]</i></p> <p>Date : <i>[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]</i></p>

Annexe 4 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE TECHNIQUE

- a) Lettre de candidature du soumissionnaire (Annexe 1) ;
- b) Déclaration de conflit d'intérêts (Annexe 2) ;
- c) Informations sur le soumissionnaire et formulaire de diligence raisonnable (Annexe 3) ;
- d) Formulaire de soumission de l'**Offre Technique** (Annexe 4) accompagné d'un mémo technique de 5 pages maximum (hors annexe) décrivant :
 - a. L'organisation de la société, les moyens humains et techniques mis en œuvre pour la réalisation des travaux.
 - b. Les compétences et habilitations du personnel prévu (si pertinent / nécessaire);
 - c. Le planning de réalisation.
 - d. Les mesures QHSE mises en œuvre.
 - e. Les caractéristiques techniques du matériel et des matériaux envisagés (y compris marque, modèles, conditions de maintenance et de garantie notamment pour le système frigorifique) afin de répondre aux exigences détaillées dans le présent CCTP.

Pour le soumissionnaire : *[Insérez ici le nom de l'entreprise]*

Signature :

Nom du·de la représentant·e : *[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]*

Fonction : *[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]*

Date : *[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]*

Annexe 5 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE FINANCIÈRE

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
<p>Enceinte isotherme y compris toutes sujétions:</p> <p>Dimensions intérieures CF1 : 6000x2500x2100mm minimum</p> <p>Dimensions intérieures CF2 : 5000x3000x2100mm minimum</p> <p>Panneaux d'isolation (plusieurs propositions d'épaisseur et couleur possible)</p>	<p>1 ens</p> <p>1 ens</p>		
<p>Sol (pour chaque CF) y compris toutes sujétions :</p> <p>Dimensions intérieures CF1 : 6000x2500mm</p> <p>Dimensions intérieures CF2 : 5000x3000mm</p> <p>Panneaux d'isolation (plusieurs propositions d'épaisseur possible)</p> <p>Sol/revêtement antidérapant avec tôle alu damier 2 mm</p>	<p>1 ens</p> <p>1 ens</p>		
<p>Porte coulissante isotherme (pour chaque CF) y compris toutes sujétions d'équipements, d'accessoires , mise en oeuvre :</p> <p>Passage utile 1000x2000mm</p> <p>Cordon chauffant le long de l'hubriserie</p> <p>Ouverture de secours (depuis l'intérieur) possible même si la porte est fermée à clé</p>	2 ens		
<p>Système frigorifique (pour chaque CF) y compris toutes sujétions d'équipements, d'accessoires, mise en oeuvre :</p> <p>Groupe de production (-20°C)</p> <p>Evaporateur</p>	2 ens		
<p>Equipement de sécurité (pour chaque CF) y compris toutes sujétions :</p> <p>Alarme personne enfermée (avec contact poussoir) visuelle et sonore</p> <p>Voyant extérieur indiquant que l'éclairage intérieur des chambres froides est en service ainsi qu'un éclairage de sécurité</p> <p>Arrêt des ventilateurs lors de l'ouverture des portes</p>	2 ens		
<p>Rideau à lanière négatif en PVC transparent extrudé et interchangeables une à une avec recouvrement de 50 mm y</p>	2 ens		

compris toutes sujétions d'équipements et de pose (pour chaque CF)			
Eclairage (pour chaque CF) selon les normes	2 ens		
Mise en service	2 u		

Pour le soumissionnaire : *[Insérez ici le nom de l'entreprise]*

Signature :

Nom du·de la représentant·e : *[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]*

Fonction : *[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]*

Date : *[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]*